

QUATRIÈME LEÇON

CONSTITUTION DE L'ÉGLISE ;—PLACE QUE LES LAIQUES Y OCCUPENT

PAGES

Distinction entre clercs et laïques.—Hiérarchie ecclésiastique de droit divin.—Pouvoir d'ordre et pouvoir de juridiction.—Dans l'Ordre, trois degrés hiérarchiques divinement institués.—Caractère auguste de l'Ordre.—Schismatiques d'Orient et hérétiques d'Occident.—Question des ordinations anglicanes.—Le pouvoir de juridiction et ses degrés.—Primauté du Pontife romain. Ses adversaires : Photius, Luther, Döllinger.—Vérité démontrée par l'Évangile, proclamée par la tradition, appuyée par la raison. Paroles de J. de Maistre.—Nature de cette primauté papale : en quoi elle consiste, sur qui elle s'exerce, quel objet elle embrasse.—Le Pape peut-il se choisir un successeur ?—Autorité des Evêques : établie par Notre-Seigneur, elle ne saurait être supprimée par l'Église elle-même.—Comment elle est conférée : dissentiment théologique.—Les laïques : leurs droits et leurs devoirs dans l'Église.—Sous la direction des pasteurs, ils peuvent, ils doivent même s'associer à l'action religieuse.—Exemples remarquables de coopération laïque au dernier siècle.—Apostolat de la science et des lettres : de Maistre, Chateaubriand, Auguste Nicolas.—Apostolat de la charité : Ozanam, M. Dupont.—Apostolat de la tribune et de la presse : parallèle entre Montalembert et L. Veillot.—Limites où l'action laïque doit se renfermer . . . 79

CINQUIÈME LEÇON

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE EST-IL MONARCHIQUE, ARISTOCRATIQUE, OU DÉMOCRATIQUE ?

Saint Ambroise élu évêque aux acclamations du peuple.—Partisans de la démocratie dans l'Église.—Quelle est la forme du gouvernement ecclésiastique ?—Formes *simples* et formes *composées* de gouvernement.—Trois formes simples : la monarchie, l'aristocratie, la démocratie.—En quoi consistent les formes composées.—Systèmes relatifs

PAGES
ent maté-
ripe exté-
ivoir ; le
Cndam-
ormée de
Aquin.—
est l'âme,
at.—Bnt
la sécu-
e progrès
le droit
ociatione
ponse.—
ision. . . 26

IX
société
que le
tingue-
glise :
té ? ce
lle res-
urelle,
diffé-
société
son.—
ère de
de ses
t-elles
. 52